

Mercredi 9 novembre 2011

**BOUYGUES
CONSTRUCTION**

BOUYGUES CONSTRUCTION SIGNE LE PREMIER ACCORD EN FRANCE POUR RENFORCER LA SECURITE DES INTERIMAIRES SUR LES CHANTIERS

Bouygues Entreprises France-Europe⁽¹⁾ a signé mercredi 9 novembre un accord majeur avec trois grandes entreprises de travail temporaire (Groupe Adecco, Réseau Domitis et Randstad) pour renforcer la prévention auprès de leurs personnels employés sur les chantiers. L'objectif est de réduire encore le nombre d'accidents et de tendre ainsi vers le « zéro accident ». Cet accord est une première dans le secteur du BTP en France.

Ce partenariat permet à ces trois entreprises d'être étroitement associées à plusieurs mesures de prévention.

Durant les trois années à venir, un grand nombre d'intérimaires recevront de leur entreprise une formation de sauveteur secouriste du travail. Il est prouvé que les personnes qui reçoivent cette formation rencontrent moins d'accidents que les autres collaborateurs.

De plus, près de 800 intérimaires suivront entre 2012 et 2014 un module dédié aux fondamentaux de la prévention dans le BTP. Ce module est inspiré du « Permis de construire », un programme de formation créé par Bouygues Entreprises France-Europe et suivi par tous les compagnons. Il sera dispensé en priorité aux collaborateurs intérimaires de moins de 25 ans et/ou de moins de deux ans d'ancienneté dans la profession. Pour déployer ce dispositif de formation, les entreprises de travail temporaire s'appuieront sur les moyens de l'APAVE, un organisme reconnu en matière de prévention des risques.

Par ailleurs, la politique de lutte contre les addictions, qui constitue l'une des priorités de Bouygues Entreprises France-Europe, sera systématiquement présentée en agence à tout collaborateur intérimaire avant sa venue sur le chantier.

Un bilan sera fait chaque trimestre par les parties signataires pour mesurer les conséquences concrètes suite à la mise en place de cet accord.

Bouygues Construction a la volonté de déployer à terme ce type de démarche à l'ensemble de ses structures en France. Le Groupe mène une politique ambitieuse de prévention santé-sécurité, dont l'objectif est de limiter les risques, d'atteindre le « zéro accident » et de préserver ainsi l'intégrité physique et mentale de ses collaborateurs et partenaires.

Le système de management global de la sécurité, déployé dans tout le Groupe, est certifié Ohsas 18001⁽²⁾ sur plus de 80% de l'activité.

Les filiales de Bouygues Construction mènent régulièrement des campagnes de sensibilisation sur le sujet de la sécurité en impliquant systématiquement l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes.

L'implication des collaborateurs dans ces différentes démarches a permis de faire baisser le niveau de risque depuis cinq ans : le taux de fréquence des accidents est passé de 11,97 en 2005 à 6,14 en 2010 (contre 48,1 pour la profession en 2009, selon l'INRS).

⁽¹⁾ Bouygues Entreprises France-Europe est une entité de Bouygues Construction qui regroupe toutes les filiales régionales françaises (hors Ile-de-France) et l'activité en Suisse et en Espagne.

⁽²⁾ Norme britannique de prévention des risques professionnels

Contacts presse

Christophe Morange : 01 30 60 55 05 - c.morange@bouygues-construction.com

Hubert Engelmann : 01 30 60 58 68 - h.engelmann@bouygues-construction.com

Fabienne Bouloc : 01 30 60 28 05 - f.bouloc@bouygues-construction.com

Bouygues Construction est un leader mondial qui détient des positions de premier plan dans le bâtiment, les travaux publics, les énergies et les services. Il conjugue la puissance d'un grand groupe et la réactivité d'un réseau d'entreprises locales qui apportent à leurs clients des solutions innovantes en matière de conception, réalisation, exploitation, maintenance ou financement d'ouvrages et d'infrastructures. Avec 54 000 collaborateurs répartis dans 60 pays, Bouygues Construction a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 9,2 milliards d'euros.